



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 Octobre 2010

COMPTE RENDU

Étaient présents : Tous les conseillers sauf
Excusé(e)s : Patrick GARNERET, Philippe COULON
Absent(e)s : 0

Secrétaire de séance : **Mme Martine MANCHON**

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

Après avoir lu le compte rendu du dernier conseil municipal, en date du 17 Septembre 2010, Il présente l'ordre du jour, à savoir :

1. Carte Communale – Validation du document

Le Maire sollicite le Conseil Municipal, aux fins de valider les résultats issus de la réunion de travail du 21 Septembre dernier.

A l'unanimité, le document de la carte communale est approuvé.

Le bureau d'études « TOPOS », transmettra au Maire dans les prochains jours, l'ensemble du dossier en 4 exemplaires. Celui-ci visera l'ensemble des documents, pour transmission aux services Préfectoraux.

2. Façade de l'Église

Le Maire sollicite de l'assemblée délibérante l'autorisation de monter un dossier de financement concernant les travaux à entreprendre sur le fronton de l'Église. Cette délibération s'avère indispensable, dans la mesure où elle doit figurer au sein de chaque dossier de demande de subvention. Le Maire informe le Conseil qu'il sollicitera les organismes suivants :

Le Conseil Général

Les services de le D.G.E. (Préfecture)

La Fondation du Patrimoine

La réserve Parlementaire de M. le Député du Doubs de la Circonscription

3. Dossier Assainissement

Suite à la réunion de présentation du projet, concernant la réalisation du bassin de traitement des eaux usées qui s'est déroulée quelques heures avant la séance du conseil, le Maire sollicite également du Conseil Municipal, l'autorisation de transmettre la délibération nécessaire pour le dossier de subvention relatif à ce projet.

La date limite de dépôt de ces différents dossiers étant fixée au 31/10/2010.

4. Gestion des bois et préparation de la période d'affouage

Le Maire informe l'assemblée que la vente des bois s'est tenue à Baume Les Dames, le mardi 12 Octobre à 13 h 30. Les deux articles mis à la vente ont été vendus aux tarifs suivants :

Article 108229	Parcelles 26-28	pour un montant de	3 111.00 €
Article 108230	Parcelle 32	pour un montant de	9 450.00 €
Soit un total de			12 561.00 €

En collaboration avec les garants, la période d'affouage sera mise en place d'ici la fin d'année.

5. Questions et Activités diverses

Problèmes de ramassage et de transport scolaire

Le Maire informe le Conseil que suite à plusieurs requêtes émises par les familles du RPI, les Maires, composant ce RPI, se sont réunis le 14 Octobre dernier, afin de collationner les différentes doléances. Les Élus ont décidé d'un commun accord de saisir le service des transports scolaires au Conseil Général, par l'envoi d'un courrier récapitulatif l'ensemble des problèmes rencontrés lors de la dernière rentrée scolaire.

La toiture de la salle communale

Pierre HUOT fait remarquer à l'assemblée, la nécessité d'intervenir sur l'état de la toiture de la salle communale, qui présente par endroit des affaissements de plusieurs rangs de tuiles. Ceci est dû principalement au lattage obsolète de cette toiture. Le Maire propose de solliciter des devis auprès des entreprises compétentes en la matière. Le Conseil valide cette proposition.

Le repas des Seniors

Le Conseil Municipal a fixé au 15 Janvier 2011, le repas des Seniors de la commune.

Une petite commission sera chargée de statuer sur le choix du menu et des modalités d'organisation de cette journée.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 23 h 00.